# Sommaire

- > Etat civil 2015
- Urbanisme 2015
- > Les finances communales
- Compte rendu des conseils municipaux
- > Informations diverses
- > Vie des associations
- > Anecdote et un peu d'histoire locale
- > Informations mairie
- Calendriers des manifestations 2016



**JANVIER 2016** 

# Le mot du Maire

Comme chaque année, je profite du bulletin municipal pour vous présenter tous mes vœux de bonne et heureuse santé pour tous, que cette nouvelle année vous remplisse de joie et de bonheur.

- Le permis de construire pour l'agrandissement de la cuisine de la salle des fêtes , avec la création d'un WC public, est en cours d'instruction.
- La solution retenue par le conseil municipal pour faire ralentir les véhicules devant la halle, c'est des ralentisseurs, voir le plan à l'intérieur.
- L'agrandissement du cimetière est en cours d'élaboration.
- La commune possédait comme document d'urbanisme un POS, celui-ci est devenu caduque. Il doit être remplacé par un PLU. Le conseil municipal y travaille avec un bureau d'étude, il doit être approuvé au printemps 2017. Des réunions d'informations auront lieu, tous les terrains ne pourront pas être constructibles.

Notre Conseiller Général a, à regret, dû quitter ses fonctions, je le remercie encore pour tous les services rendus. Le canton s'est agrandi pour passer à 32 communes, un binôme a été élu : Catherine PRUNET et Pascal LEWICKI. Nous pourrons compter sur eux.

La Région aussi a presque doublé de volume !

Le projet qui couve dans les cartons administratifs est la création de communes nouvelles, elles devront avoir plus de mille habitants. Aussi nous allons nous rassembler !

Les associations de la commune sont toujours aussi actives que ce soit à la journée de la spéléo ou toute l'année pour Culture et Patrimoine. Les crèches de l'église ont été une belle réussite. Bravo, félicitations à tous les bénévoles et aux petites mains.

Cette année la fête du village a été une belle réussite avec l'intervillage, un marché gourmand et le vide grenier, le dimanche soir a permis de se retrouver autour d'un bon repas.

Le 12 juillet a eu lieu le concours de pêche organisé de main de maitre par son président et son équipe.

Je les remercie du travail qu'ils font durant toute l'année.

Bravo à tous et merci à Stéphanie

# **DECES:**

TERRAL Pierre, résidant au Cossoul, décédé le 7 novembre 2015

# **PERMIS D'INHUMER:**

Henriette Anna épouse DELBOS née LAFON décédée le 13 septembre, domiciliée à Gramat

# **TRANSCRIPTION ACTE DE DECES:**

Bernard CAMPADIEU décédé le 20 janvier, domicilié à Thémines, rattaché à la commune.

Paul, Olivier, Christophe CACHARD décédé le 02 juillet 2015, domicilié maison de la tour à Thémines

# **ACTE DE MARIAGE:**

Fabien, Maurice DUROCHER et Barbara THÉRONDEL mariés le 27 février, maison de la tour,

Cristhian, Gabriel PARRADO SANCHEZ et Léa, Myrtille CUNAT mariés le 09 mai, en résidence à l'Incalmie,

Xavier PELVET et Catherine SAVOUREY mariésle 04 juillet, en résidence route d'Albiac,

Eric, Guillaume LACARRIÈRE et Sophie, Marguerite, Madeleine BRONDELLO mariés le le 25 juillet domiciliés à Gruffiel

# Urbanisme 2015

4 permis de construire ; 1 permis modificatif ; 3 certificats d'urbanisme information ; 3 déclarations préalables ;

# DEPENSES ET RECETTES DE L'ANNEE 2015 FONCTIONNEMENT

# DEPENSES de fonctionnement

<b>.</b>	V		
Code Article		<b>Budget Primitif</b>	Réalisations
	Libellé Article		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 000,00	2 840,92
60612	ELECTRICITE ET ENERGIE	8 000,00	7 183,90
60621	COMBUSTIBLES	1 000,00	0,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000,00	357,44
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 500,00	462,43
6064	FOURNITURES ADMINIST.	1 400,00	1 698,49
6068	AUTRES FOURNITURES GESTION	200,00	56,96
611	PECH DE GOURBIERE ITE	13 000,00	6 797,72
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS (	4 000,00	63,31
61522	ENTRETIEN DE BATIMENTS COMMUNAUX	21 000,00	215,52
61523	ENTRETIEN DE VOIES ET RESEAUX (ENTREPRISES)	4 220,00	3 930,82
6156	MAINTENANCE (CONTRATS)	3 000,00	2 215,74
616	PRIMES D'ASSURANCES	4 500,00	4 007,37
617	ETUDES ET RECHERCHES	3 000,00	2 904,00
6225	REGISSEURS:COMPTABLES	400,00	325,39
6226	HONORAIRES +AVOCAT	8 000,00	977,15
6231	ANNONCES ET INSERTIONS : ARTICLES DE PRESSE	1 000,00	1 382,69
6232	FETES ET CEREMONIES SAUF MEDAILLES	2 500,00	1 190,19
6251	DEPLACEMENTS PERSONNEL COMMUNAL	0,00	17,92
6256	MISSIONS PERSONNEL COM.(EXCLUSIVEMENT)	200,00	0,00
6261	FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	1 000,00	865,44
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICAT	2 000,00	1 201,00
	DIVERS (COTIS:MUNI:CENTRE SECOURS/PROGR		
6281	INVEST	200,00	182,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE)	120,00	119,55
63512	TAXES FONCIERES	2 500,00	2 085,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	30,00	16,35
6336	COTIS AU CNFPT /CENTR DE GESTION	300,00	150,05
6411	PERSONNEL TITULAIRE (SALAIRE/PRIMES/IN.)	17 000,00	17 064,48
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	1 200,00	1 154,83
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	4 000,00	2 927,87
6453	COT.AUX CAISSES RET. (CNRACL/IRCANTEC)	6 000,00	4 834,34
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50,00	70,72
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	200,00	0,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL/ PHARMACIE	100,00	90,00
73923	reversement sur FNGIR	685,00	685,00
022	DEPENSES IMPREVUES	5 000,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	136 391,52	0,00
	DOT. AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET		
6811	CORP.	4 010,08	4 010,08
6531	INDEMNITES AUX ELUS LOCAUX	13 000,00	13 776,60
	2		

6532	FRAIS DE MISSION ELUS LOCAUX	200,00	0,00
6533	COTISATIONS RETRAITE	500,00	545,49
6553	SERVICE D'INCENDIE	7 500,00	7 402,17
6554	CONTRIB.SIVM/SIVU ORGANISMES DE REGOUP.	2 000,00	1 381,38
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS	20 000,00	10 810,60
6574	SUBVENTIONS LOI 1901.	4 000,00	3 950,00
658	Charges diverses de la gestion courante	600,00	0,00
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	5 000,00	3 818,43
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	315 506,60 €	113 769,34 €

# RECETTES de fonctionnement

Code Article	Libellé Article	<b>Budget Primitif</b>	Réalisations
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	159 594,59	0,00
6459	REMB. SUR CHARGES (SEC.SOC. ET PREV.)	400,00	481,00
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	0,00	148,50
	REDEV.POUR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	,	,
70323	TELECOM	460,00	461,00
70688	Autres prestations de services	13 000,00	13 524,00
	REMBT AUTRES REDEVABLES		
70878	EAU/ASSAIN/ORDU(LOCAT)	2 000,00	2 387,12
73111	taxes foncières et d'habitation	69 000,00	68 204,00
7321	attribution de compensation	3 220,00	3 220,00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	7 000,00	6 853,33
7411	DGF-DOTATION FORFAIT.	30 000,00	32 200,00
74121	DOT. SOLIDARITE RURALE	6 000,00	8 002,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 000,00	582,00
742	DOT-AUX ELUS LOCAUX	2 500,00	2 812,00
	AUTRES PARTICIP-ELECTIONS REGION-CANTON-		
74718	LEGIST	0,00	129,86
748314	dotation unique des compensations specifiques à la TP	184,00	184,00
74834	COMPENSATION AU TITRE DE LA T.F.	1 392,00	1 547,00
74835	COMPENSATION AU TITRE DE LA T.H.	751,00	751,00
7484	Dotation de recensement	0,00	565,00
752	REVENUS DES LOCATIONS COMMUNALES (LOYERS)	18 000,00	21 436,00
761	PRODUITS DE PARTICIPAT.(INT.PARTS SOCIALES.)	5,01	2,78
	RECOUVREMENT SUR CREAN.ADMIN. EN NON-		
7714	VALEUR	0,00	3 350,81
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	462,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	315 506,60 €	167 303,40 €

# **INVESTISSEMENT**

# **DEPENSES** d'investissement

Code Article	Libellé Article	<b>Budget Primitif</b>	Réalisations
001	DEFICIT INVESTISSEMENT	77 590.81	
1641	EMPRUNTS EN EUROS (OFI)	20 000,00	16 419,93
165	REMBOURSEMENT CAUTIONS :LOCATAIRES (OFI)	1 200,00	0,00
2031	FRAIS D'ETUDES (ONA/PROG)	10 000,00	9 300,00
2116	CIMETIERE	10 000,00	0,00
21311	HOTEL DE VILLE (OOSI/ONA/PROG)	0,00	2 811,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUB. (OOSI/ONA/PROG)	92 401,60	0,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE(OOSI/ONA/PROG)	30 000,00	0,00
21578	MAT. ET OUTIL. VOIRIE (OOSI/ONA/PROG)	1 000,00	919,84
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	242 192.41	29 450,77 €

# RECETTES d'investissement

Code Article	Libellé Article	<b>Budget Primitif</b>	Réalisations
	VIREMENT DE LA SECTION DE		
021	FONCTIONNEM.(OOSS)	136 391,52	0,00
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES (OFI)	1 762,58	1 762,58
28041582	amortissement autres groupement	2 247,50	2 247,50
10222	FCTVA	3 000,00	3 199,80
1068	AFFECTATION RESULTATS	77 590,81	77 590,81
1321	SUBV.EQUIP.ETAT (ONA/PROG)	20 000,00	22 240,00
165	CAUTIONS DE LOYERS (ONA/PROG)	1 200,00	0,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	242 192,41 €	107 040,69 €

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	113 769,34 €	167 303,40 €	+ 53 534.06 €
Investissement	29 450,77 €	107 040,69 €	+ 77 589.92 €

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU VENDREDI 06 FEVRIER 2015 A 20H30

Absent: M MAZEIRAT Jean Michel

# Approbation du compte rendu du 11 décembre 2014

Demande de précision par Mme BILLIANT pour sa nomination au SYDED en tant que référent « environnement »

# Compte administratif 2014

- Commune : présentation du compte administratif de la commune.

Attribution des subventions aux associations :

ASSOCIATION	Proposition 2015	
APE Aynac	30 € par enfant	
AIPE Gramat	30 € par enfant	
Collège Lacapelle Marival	30 € par enfant	
Assoc des propriétaires et chasseurs Théminois	150 €	
Culture et patrimoine	500 €	
Le renouveau théminois	1000 €	
Mutuelle coup dur	300 €	
TRIAS	500 €	
Union Foot Marivaloise	100 €	
Vivre à Thémines	0	
Club sport et détente	100	
APEAI	100	
Pêche	50	
GDA GVA	30	

# Quatre demandes de subventions :

Gymnast Club Gramatois et l'association française des scléroses en plaque : pas de subvention

Amicale Laïque du collège de Lacapelle Marival, AIPE des écoles publiques de Gramat : 30 € par enfant

- Lotissement : présentation du compte administratif Voir avec lot habitat ou autres pour les terrains à vendre.
- CCAS : présentation du compte administratif

# Contrat Pech de Gourbière

309 € HT pour une journée sur une base de 18 jours. Signature du contrat de service

### Cimetière

Lecture de l'étude hydrogéologique

# Signalisation d'Information Locale (pays de Figeac) :

Renouvellement de notre engagement dans le groupement de commande.

Précisions du Pays de Figeac :

- les prix apparaissant sur votre projet sont des prix « catalogues ». A l'issue des marchés, ils peuvent être de 50 à 70% moins élevés car le groupement de commandes permet des économies d'échelles conséquentes.
- vous avez 4 ans pour commander et donc lisser les dépenses.
- dans le cadre de ce marché à bons de commande sur 4 ans, vous pouvez ne commander qu'une partie des panneaux inscrits dans votre projet de définition, selon vos besoins.
- pour rappel le montant total de votre projet (9 069.41€) comprend la fourniture de lames à charge financière des privés de votre commune.

# Projet salles des fêtes : extension cuisine

Présentation du projet « extension de la cuisine dans le prolongement de l'existant » pour déposer le permis de construire élaboré par l'architecte M. MARTY Jean Pierre.

Après discussion, la décision est prise de ne pas déposer le permis de construire tel que et de redéfinir les besoins. Une réunion sera programmée pour approfondir le projet.

# Questions diverses

Urbanisme:

PC, LAMOTHE M et VIATGE D, Gruffiel, aménager une habitation dans la moitié Sud d'une grange (accordé le 06 février 2015).

PC, LAILLER Y et THOMAS, hameau, construction maison

DP, MARTORY Paulette, le bourg, travaux de rénovation.

DP MARCILHAC Christian, Les escots, tunnel agricole

Mur M. LACARRIERE Michel : devis demandé à l'entreprise MARTY René mais non reçu à ce jour.

Chercher une solution pour ralentir les voitures dans le centre du village :

RDV avec M. CONTE (Service Territorial Routier) le 16 février à 14h sur place.

Etat des restes dus de tous les locataires.

Acheter des détecteurs de fumée pour équiper les logements communaux.

Vote du budget : vendredi 27 mars à 18h?

Problème de gravillons dans le caniveau de Mme VIZY. Pas de solution apportée par le conseil municipal.

La séance est levée à minuit quinze.

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU VENDREDI 06 MARS 2015 A 20H30

Procuration: M. GRIMAL R. à M. LACARRIERE B. M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC

M. le Maire demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération agrandissement cimetière
- Taxes directes locales 2015

Les conseillers acceptent.

Approbation du compte rendu du 06 février 2015 à l'unanimité des membres présents.

# Modification des conditions de remise en état de la carrière des Vignes

Lecture de la lettre de M. ROUVIER, directeur des Carrières du Sud-Ouest et du dossier du projet de modification des conditions de remises en état de la carrière des Vignes.

L'approbation, par délibération et arrêté du Maire sur la modification des conditions de remise en état de la carrière des Vignes seront établis sous réserve de l'avis de M. SOULAGE, propriétaire du terrain.

# Travaux salles des fêtes

Réception de la facture de M. MARTY architecte pour ses honoraires : relevé et établissement état des lieux, avant-projet sommaire et cout de l'opération, établissement dossier demande de permis de construire.

Une réunion en journée et sur place sera programmée pour voir ce qu'il est possible de faire.

# Vote compte administratif

Impossible de voter les comptes administratifs car la commune n'a pas reçu les comptes de gestion. Cette consultation est donc reportée à la réunion du 10 avril pour le vote du budget.

Informations : préparation du budget avec le percepteur, le mardi 24 mars à 14h.

Vote du budget le 10 avril à 18h

# Réduction de la vitesse centre bourg

Suite à la réunion avec le Service Territorial Routier de Lacapelle Marival, le conseil décide d'adhérer au SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'ingénierie du Lot). La cotisation s'élevant à 1 € par habitant permet de bénéficier d'un accompagnement pour une étude sur la réduction de la vitesse en centre bourg. Une délibération sera prise à cet effet.

#### Délibération extension du cimetière

Lecture de la proposition de la délibération.

Le conseil décide de ne pas faire appel un hydrogéologue agréé et nommé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) considérant que l'étude de l'hydrogéologue, M. FABRE Jean Paul, ne nécessite pas un agrément aux conclusions de son rapport.

# Taxes directes locales 2015

Discussion autour de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015.

Le produit attendu, sans augmentation des taux de référence 2014, serait de 69 058 €. Le conseil n'envisage pas d'augmentation mais par mesure de précaution, n'ayant aucune information sur les dotations allouées, fixera le taux lors du vote du budget.

# Questions diverses

Précisions sur les subventions octroyées aux APE : le 18 avril 2014 il avait décidé d'attribuer 50 € /enfant et non 30 € comme dit lors de la dernière réunion, après discussion le conseil décide de maintenir le montant défini en 2014, soit 50 € /enfant.

-Gramat : 1 maternelle, 2 primaires, 7 collégiens = 500 €

-Aynac : 2 maternelles, 5 primaires = 350 €

-Collège Lacapelle Marival : 2 enfants = 100 €

Demande de l'école d'Aynac pour financer un voyage : le conseil décide d'attribuer 30 € / enfant pour un voyage (paiement à l'école (et non à l'APE)) soit 150 €. Cette somme sera identique pour chaque participation à un voyage, quel que soit l'APE.

Demande de participation financière de l'institution Ste Hélène de Gramat : deux enfants sont scolarisés dont un en CLIS (Classe pour l'inclusion scolaire). L'école n'a pas déterminé de montant. L'année dernière, la commune avait participé aux frais de fonctionnement pour l'enfant scolarisé en CLIS soit 771€. La secrétaire téléphonera pour avoir plus de renseignement.

M. Le Maire demande aux conseillers de voter en répondant à la question : la commune doit-elle participer aux frais de fonctionnement d'une école privée pour un élève en primaire ? 5 conseillers y sont favorables (dont 2 procurations) ; 4 contre ; 2 abstentions.

Demande de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre : collectes du Bleuet de France des 8 mai et 11 novembre. La commune ne fait pas de collectes.

Demande de subvention de l'AAPMA de Gramat : le conseil décide ne pas attribuer d'aide.

Demande de subvention du TRIAS pour 2015. Lors de la dernière réunion, une aide de 500 € leur avait été allouée.

Information de l'Union Foot Marivalois : suite à la demande du conseil municipal de Thémines en date du 11/10/2014, 2 matchs sont organisés sur le terrain de Thémines, le 08 mars et le 29 mars à 15h00.

Devis de panneaux pour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : afin d'assurer la sécurité des usagers en cas de danger, la commune doit s'équiper de panneaux pour un montant de 919.84 € TTC. Le conseil est favorable à cette commande.

Permanence élection départementale du 22 mars 2015.

Accord du conseil pour la modification du réseau de pistes équestres dans le cadre des missions déléguées par le Conseil Général à l'Agence de Développement Touristique en matière de gestions des chemins de Grande randonnée et des pistes équestres.

Courrier reçu le 26 janvier par la SCP HERBET de Lacapelle Marival : motion de soutien aux notaires de France, depuis des modifications ont été apportées, le conseil ne donne pas suite.

Plaques de rues pour l'identification dans le centre bourg : une céramiste doit nous produire un modèle et un devis.

La séance est levée à vingt-trois heures trente.

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU VENDREDI 10 avril 2015, A 18h00

Procuration: M. BIENAYME A à Mme ROUGIE MC

Présence de M. LAGARRIGUE, trésorier

M. Le Maire demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir : délibération PLU. Les conseillers acceptent.

Approbation du compte rendu du 06 mars 2015 : à l'unanimité des membres présents.

# Participation chambre des métiers

2 personnes sur la commune : participation de 80 € soit 160 € :

FRANCOUAL Valentin et GUICHOT Marie

# Modification des conditions de remise en état de la carrière

Un avis favorable est émis à l'unanimité du conseil municipal sur les propositions de remise en état du site telles qu'elles sont prévues par la société « carrières du Sud-ouest » sous forme de lettre en tant que Maire et une délibération en tant que propriétaire de la parcelle, section B n°183.

# Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2014

Le détail des comptes avait été fait lors de la réunion du 06 février 2015, mais le conseil n'avait pas les comptes de gestion. Ces derniers sont arrivés, il convient donc de signer les comptes administratifs.

#### Délibération PLU :

M. SERRES s'interroge sur la mise en place d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par le Grand Figeac et , de fait, sur la validité du PLU mise en place par la commune.

A court terme, le POS ne sera plus valide et aucune modification n'est d'ores et déjà possible.

Après discussion, le conseil décide, à l'unanimité des membres, de prendre une délibération pour la prescription de l'établissement d'un PLU en indiquant les motivations de la commune.

# Taxes directes locales 2015

Le produit attendu est de 69 058 €. Le conseil décide de ne pas augmenter les taux.

# Vote du budget de la commune et du lotissement 2015

Après avoir expliqué les reports du compte administratif de 2014, le détail des comptes est énoncé par M. LAGARRIGUE, percepteur.

L'ensemble des membres du conseil approuve le budget proposé.

# Questions diverses

Le SDIS met en place la distribution de livres illustrés à tous les élèves de CE1 du département. Un soutien annuel est demandé à hauteur de 78 €. Le conseil est favorable à cette participation.

Urbanisme: M. SALVAN Hervé, les Agars, construction hangar agricole

Devis réalisé par l'entreprise MARTY pour le mur au-dessus du terrain de M.

LACARRIERE Michel: 2 015 € HT soit 2 418 € TTC.

Un autre devis sera demandé à M. ALIBERT David.

Précision : le mur de soutènement de la route qui va au cimetière est réalisé par le Grand Figeac.

« Cinétoile sous les étoiles » proposé par le Grand Figeac avec une participation aux frais d'organisation forfaitaire de 123 euros TTC : le conseil souhaite à nouveau accueillir une séance de cinéma plein air.

Mme VELARD, par le biais de l'association culture et patrimoine, propose également une soirée film : les lacs du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Transfert compétence « aménagement numérique » au Grand Figeac.

Le Grand Figeac demande aux communes de délibérer sur :

- le transfert au Grand Figeac de la compétence « aménagement numérique », compétence qui comprend :
  - \* la compétence réseau
  - \* la construction du réseau et des infrastructures des communications téléphoniques,
  - \* la gestion des infrastructures,
  - \* l'exploitation et commercialisation du réseau et des infrastructures de communications téléphoniques

-autoriser le Grand Figeac à adhérer au futur syndicat mixte d'aménagement du Lot pour la compétence « aménagement numérique »

Pour le Lot, ce syndicat a l'objectif d'atteindre 4 méga bits pour tous.

- \* cout d'investissement = 60 M d'€
- \* subventions sollicitées = (phase 1) = 32M d'€
- \* à la charge du syndicat mixte : 28 M d'€
- \* Part Grand Figeac : 2 684 100 € sur 10 ans

Le conseil de Thémines dispose de trois mois à compter de la notification au maire de la commune soit le 07 avril 2015, de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, pour se prononcer sur les transferts proposé. A défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée favorable.

Le conseil manque d'information pour se prononcer, ce point sera à nouveau abordé lors de la prochaine réunion.

Une enquête publique pour l'extension du cimetière aura lieu du mardi 05 mai au mercredi 03 juin. Un commissaire enquêteur a été désigné par Mme La préfète, il s'agit de M. Jean-Marie GIRARD qui assurera des permanences à la mairie.

Le dossier pour la dotation au titre des amendes de police doit être renvoyé avant le 30 avril. Faute de devis, la commune ne peut pas solliciter cette aide pour cette année.

Etat des restes dus par les locataires.

La séance est levée à 20h

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU JEUDI 07 MAI 2015, A 20h30

Procuration: Mme VELARD à M. LACARRIERE

Approbation du compte rendu du 10 avril 2015 à l'unanimité des membres présents.

Délibération pour modifier les statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot de façon à y intégrer une compétence optionnelle supplémentaire relative à la création et l'entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

# Transfert compétence « aménagement numérique » au Grand Figeac

La proposition de modification statutaire visant à adopter la compétence « aménagement numérique » par le Grand Figeac est approuvée à la majorité des membres présents : 10 dont une procuration ; 1 contre.

Participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles d'Aynac La participation demandée par élève pour l'année scolaire 2014/2015 est fixée à 1 169.9 € /par enfant pour l'école maternelle et 867.88 €/par enfant pour l'école primaire :

- 2 élèves maternelles (MINIER --THERONDEL Raphaël et CACHARD Paul) : 2 339.80 €
- 5 élèves primaires (AUGEZ Aurélie, BRUNET Ninon, LACARRIERE Thomas, LACARRIERE Anaïs, GUEGAN Sébastien) : 4 339.4 € soit un total de 6 679.2 €

### Questions diverses

Réaménagement de la cuisine et création de WC public Après discussion M. Le Maire pose la question : est-ce que vous m'autorisez à déposer le permis de construire tel que présenté par l'architecte et précise que le dépôt du permis est nécessaire pour demander des subventions ? Les conseillers y répondent favorablement, en demandant à ce qu'une commission se réunisse pour approfondir le projet. La date retenue est le mardi 12 mai à 20h30 à la salle de réunion.

Si des modifications doivent été apportées il suffira de déposer un permis modificatif.

Délibération IAT pour l'agent administratif : troisième délibération sans modification de montant, juste une question de mise en forme.

Une enquête publique pour l'extension du cimetière est en cours.

RDV avec la DDT, mercredi 06 mai, pour évoquer le montage du dossier de consultation du Bureau d'études pour lequel la DDT peut nous assister.

M. BIENAYME fait un résumé de cette réunion et énonce le planning :

Prochaine réunion le vendredi 29 mai à 9h30, à la mairie, pour la préparation du cahier des charges.

Le 15 juin : parution de l'appel d'offres.

Le 15 juillet : date limite de réception des appels d'offres.

M. RESSEGUIER et M. BEC ont besoin d'environ 3 semaines pour analyser les offres. Début septembre, le bureau d'études sera désigné.

Un comité de pilotage est créé : M. LACARRIERE, Mme ROUGIE, M. SERRES, Mme BILLIANT, M. BIENAYME, Mme LAMOTHE, M. BRUNET.

Un compte rendu sera établi après chaque réunion pour informer tous les conseillers.

Mur au-dessus du terrain de M. LACARRIERE Michel (petit chemin du cimetière) : un devis de M. ALIBERT a été établi et ce dernier a été retenu pour réaliser ces travaux.

Etat des restes dus des locataires.

Cinétoile : M. SERRES a assisté à la réunion organisée par Le Grand Figeac, le film « Belle et Sébastien » a été retenu conformément au souhait de la majorité des conseillers et sera projeté le mercredi 12 aout.

Urbanisme : Renseignement d'urbanisme et certificat d'urbanisme LANDES DELPON/FESSAGUET, place du Souc.

Mariages: Léa CUNAT et PARRADO SANCHEZ Cristhian, Gabriel, 9 mai

Le dimanche 07 juin, l'association Culture et Patrimoine propose un concert à l'église à 16h.

Séance levée à 22h

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU Vendredi 12 juin à 21h

Procuration: Mme BOUYGUES G à M. SERRES JC et M. MAZEIRAT JM à

**BILLIANT S** 

Absent: M. BIENAYME A

Approbation du compte rendu du 07 mai à l'unanimité des membres présents.

<u>Délibération répartition du FPIC</u> (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales). Il faut prendre une délibération avant le 30 juin 2015.

Après lecture de divers documents d'information, à la question êtes-vous favorable à la répartition libre du FPIC tel que proposé par le Grand Figeac ?

Résultat du vote : 7 pour dont une procuration ; 3 contre dont une procuration

# Délibération : membres de la commission d'appel d'offres

Mme BILLIANT souhaite faire partie de la commission : oui à l'unanimité

# Bulletin adhésion Fondation du patrimoine

La fondation du Patrimoine nous demande d'adhérer pour un montant de cotisation annuelle 50 €. Le conseil donne une réponse favorable à cette demande.

# Questions diverses

Convention instruction des autorisations du droit des sols : A partir du 01 juillet 2015, la DDT n'instruira plus les différentes demandes d'urbanisme. L'Etat s'est désengagé sur les villes de moins de 10 000 habitants. C'est le service d'urbanisme du Grand Figeac qui instruira tous les dossiers. Stéphanie doit suivre une formation le 23 juin sur ce point.

Le permis de construire au nom de M. LAILLER, au hameau des Vignes, a été accordé.

M. GIRARD, commissaire enquêteur, a terminé l'enquête publique pour l'extension du cimetière.

Maison VAURS : établir un périmètre cœur de village.

Infos du GF : 1- faire un courrier au GF (programme cœur de village » qui contactera le CAUE 2- C'est le CAUE qui délimite le périmètre 3- La délibération vient ensuite.

Contacter le PNR, Jérémy CHOUKROUNN A étudier

Les peintures extérieures de la mairie et des logements T2 et T3 ont été refaites.

Point sur le PLU : les dossiers consultables par les bureaux d'étude ont été déposés le 12 juin sur internet.

Les bureaux d'étude doivent avoir déposé leurs plis avant le 17 juillet.

Ouverture des plis le 20 juillet : critères de jugement pour les différents plis : valeur technique 55 %, prix 35 %, planning 10 %.

#### Urbanisme:

Dossier pour agrandissement cuisine retardé pour cause de la zone site classé.

Les locataires : loyers à jour.

# Mariages:

Catherine SAVOUREY et PELVET Xavier, le 04 juillet, Mireille LAMOTHE officiera la cérémonie. Eric LACARRIERE et Sophie BRONDELLO, 25 juillet

Plaques des rues : 70 € pièce en commande groupée.

Association des Maires de France organise le vendredi 10 juillet toute la journée une formation sur la gestion des concessions funéraires et des cimetières.

Ralentisseurs: relancer le dossier.

Mme BILLIANT propose d'organiser une réunion avec le SYDED pour la gestion du tri des poubelles dès l'automne

Sortie Spéléo.

M. BECHEMIN remettra en état la descente devant sa grange vers le ruisseau.

Séance levée à 23h

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU JEUDI 20 AOUT A 21h

Procuration: Mme ROUGIE MC à M. BIENAYME A

Absent: M. GRIMAL R

Approbation du compte rendu du 12 juin 2015

<u>Délibération commune sinistrée</u>: suite demande Aurélien CONSTANT, délégué FDSEA, qui demande le classement de la commune sinistrée pour que la commune bénéficie du fond du sinistre. Tous les membres sont favorables à cette délibération.

# Délibération frais de fonctionnement école de Gramat pour année 2014/2015

1 373 € en maternelle (pas d'élève), 592 € en primaire (3 élèves : Clément et Faustine BOUYGUES et Emma PAYROL) soit 1776 €.

<u>Délibération pour participation école Sainte Hélène</u> : (2 élèves : Enzo LADIRAT et Jonathan MALPIECE)

Même somme que pour le public de Gramat. Vote : Pour = 10.

# Délibération de substitution du Grand Figeac du Reversement/Prélèvement au FNGIR

(Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

Budget somme 685 €. Vote : abstention : 7 ; pour : 3. Difficulté d'évaluer les incidences.

<u>Délibération IAT Mme RAFFY</u>: versement mensuel obligatoire et non annuellement comme souhaité dans la délibération du 07/05/2015.

<u>Délibération sur la mise à disposition du rapport annuel sur le Prix et Qualité du Service (RPQS), consultables en mairie :</u>

- Du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- SIAEP de Thémines, eau et assainissement.

La délibération sur l'approbation des rapports sera prise lors de la prochaine réunion.

# Délibération : clôture de l'enquête pour l'extension du cimetière.

Enquête du 05 mai au 03 juin. Une seule requête favorable. Le commissaire enquêteur considère que l'extension n'engendre pas de nuisances. Emet un avis favorable.

Discussion : pour reprise des concessions des tombes non entretenues. A revoir. Faire une liste des tombes abandonnées. Faire le nécessaire pour identifier les tombes, mettre un panneau en vue de la reprise. A faire avant la Toussaint. Règles existent. Prendre une délibération à cet effet.

Désherbant : demande de mettre du désherbant sur les allées dans le cimetière.

Vote: Pour: 9; abstention: 1

# <u>Délibération commission d'appel d'offres PLU :</u>

Réunion le 04 aout de la commission d'appel d'offre (M. BEC, Jean- Christophe, Marie Claire, Sylvia, Arnaud, Bernard)

Entreprise retenue : HD12 « Habitat développement 12 », montant 24 995 € HT.

La notation des entreprises basée pour le prix des prestations à 35 %, valeur technique 55 %, délai et planning à 10 %.

Demande d'envoyer un planning des dates aux membres de la commission PLU.

# Questions diverses

Participation « Jour de la nuit 2015 », nuit sans éclairage le samedi 10 octobre.

Les veillées avec le Parc, trois thèmes : la microfaune souterraine, l'histoire géologique du Quercy, les dolmens du Quercy. Téléphoner avant le 21.

Chèque de Groupama pour le lampadaire suite incident voiture : 462 € pour le remplacement.

Hameau de Vignes : vente terrain M. LAILLER et Mme THOMAS pour 13 395 € lot 4.

Deux terrains vendus.

Maison VAURS : pas d'aide pour l'achat. Faire remonter les projets, définir les investissements et voir la possibilité de réalisation.

Périmètre cœur de village : CAUE viendra le 19/01/2016 à 16h.

Le restaurant est fermé : Mme VEDRUNES souhaitant prendre une retraite bien méritée. Pas de succession programmée.

Réduction de la vitesse dans le centre bourg : relevé topo après travaux dans le bourg, besoin d'en faire un.

Urbanisme : Permis de construire M. Soulage accordé le 27/07 : piscine dans grange

Restes dus locataires

Identifier le nombre de plaque pour les rues. Faire une réunion pour les plaques.

M. PECLARD: louer la serre pour les 30 ans de sa fille pour le 2°week end de juillet 2016. Le conseil est d'accord.

Exposition à Molières les amis du livre.

Poubelles de la rue de la tour : enlever les poubelles et en mettre deux au cèdre avec les autres. Où les deux autres ? Réduire le nombre de containers aux abords de l'Eglise.

Local dans la prairie : tout mettre au propre. Faire un état des lieux avec le foot et demander qu'il y ait un entretien.

Caniveau cassé.

Panneau indicateur au croisement : l'Incalmie /Gruffiel/Lestrade

Séance levée à vingt-trois heures trente

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE A 21h

### Procurations:

M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC.

Mme BOUYGUES G à M. MAZEIRAT JM.

Mme BILLIANT S à M. LACARRIERE B.

#### Absents:

M. SERRES JC et M. GRIMAL R

Le délai de convocation étant non respecté lors de la dernière réunion, il convient de retirer et voter à nouveau les délibérations.

# Approbation du compte rendu du 20 aout 2015

# Délibération commune sinistrée :

Favorable, à l'unanimité des membres présents.

### Délibération frais de fonctionnement école de Gramat

Favorable, à l'unanimité des membres présents.

# Délibération pour participation école Sainte Hélène Gramat.

Favorable, à l'unanimité des membres présents.

# Délibération pour la participation de la commune aux frais de cantine de Gramat

2.60 € par enfant (somme identique à l'année précédente). Prise en charge par la commune pour les enfants qui vont à l'école de Gramat. Favorable, à l'unanimité des membres présents.

# <u>Délibération de substitution du Grand Figeac du Reversement/Prélèvement au FNGIR</u> (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

7 abstentions et 2 Pour

# Délibération IAT Mme RAFFY : versement mensuel obligatoire

Favorable, à l'unanimité des membres présents.

# <u>Délibération sur le Rapport annuel sur le Prix et Qualité du Service (RPQS) (à consulter en mairie)</u>:

- Du service public d'assainissement non collectif (SPANC) : approbation du rapport, à l'unanimité des membres présents.
- SIAEP de Thémines, eau et assainissement : approbation du rapport, à l'unanimité des membres présents.

Délibération : clôture de l'enquête pour l'extension du cimetière.

Favorable, à l'unanimité des membres présents.

<u>Délibération commission d'appel d'offres PLU réunie le 04/08 : bureau d'étude retenu.</u> Favorable, à l'unanimité des membres présents.

# Questions diverses

Réunion publique le 16 octobre 20h30 pour le PLU

Marie Christine JOUANY veut bien arrêter dès que l'on aura trouvé quelqu'un pour la remplacer.

Urbanisme: maison HELD vendue au tribunal

Dû des locataires : OK

Plaques pour les rues : devis signé et envoyé.

« Carrières du bassin de Brive » : nouvel exploitant de la carrière du Mas du Causse depuis le 1 aout, l'activité reste la même

**SCOT** 

Nouveau Sous-préfet à Figeac : Franck LEON

Samedi 26 septembre : réunion correspondants de La Dépêche

Lettre Mme Odette GARREAU: le samedi 14 novembre 2015, le docteur DINE, Hématologue reconnu, spécialisé dans le dopage dans le sport, tiendra une conférence sur ce sujet à la salle des fêtes de Lacapelle Marival à 20h30. Une réunion d'information et de préparation aura lieu le lundi 12 octobre à 20h30 dans la salle de conseil de la mairie de Lacapelle Marival.

AMF 46 congres des élus à Lalbenque, dimanche 4 octobre

Nettoyage du caniveau rue des gouffres, coté maison VIDAL, passage d'un hydrocureur pour nettoyer tous les regards du pluvial.

Séance levée à vingt-trois heures quinze

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU jeudi 29 octobre A 20h30

Procuration: M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC.; M. GRIMAL R. à M. LACARRIERE B.

M. MAZEIRAT est arrivé à 21h15

Approbation du compte rendu du 23septembre 2015

# Délibération chemin BRUNET Louis au Cossoul

(Cf délibération du 20/09/1992)

Le propriétaire doit payer les frais notariés vu que la commune a entretenu ce chemin d'accès.

# Schéma départemental de coopération intercommunale (consultable en mairie avant la réunion)

Projet de la Préfecture : de 12 communautés de communes on devrait passer à 5 inter communautés.

Question: êtes-vous d'accord?

Pour nous, le regroupement ne facilitera pas le fonctionnement des communautés de Communes. On n'est pas d'accord pour ce procédé de concentration : grossir, grossir et toutes les décisions échappent aux petites communales rurales.

Pour: 2; Contre: 8 (dont 2 pouvoirs)

Arrivée de M. MAZEIRAT

Délibération pour le remboursement de la taxe des ordures ménagères par les locataires Avant on procédait en divisant par le nombre de logements. Aujourd'hui elle doit être en proportion de la valeur locative de chaque logement.

Révi	ision des loyers au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	
3 <sup>ième</sup>	trimestre 2014 : 125.24	0.02 %
3 <sup>ième</sup>	trimestre 2015 : 125.26	

Pas de changement pour les locataires en 2016

<u>Délibération du Grand Figeac</u> : adhésion de la commune de Balaguier d'Olt : Favorable

<u>Délibération Grand Figeac : transfert de nouvelles compétences</u> Etudier le dossier de compétences pour la prochaine réunion.

<u>Délibération : opération 100 % compostage SYDED</u> Il faut enlever 3 poubelles marron : 1 dans la prairie. On répond favorablement à la proposition du SYDED

# Questions diverses

Le puits de Lafanayre : demande de devis pour le consolider et demande d'aide au Conseil Général

Demande de subventions :

Le football club de Gramat : demande refusée

Fédération des associations mutualistes Agricoles : on les fait travailler.

Sollicitation du soutien des communes du PNRCQ dans le cadre de la candidature du parc au label « European Geopark» .Ok pour une lettre de soutien

Balsamique théâtre: proposition d'un spectacle pour Noel: non

Les loyers sont à jour.

Restos du cœur : Andrée VELARD bénévole pour aller chercher la marchandise à Cahors

Demande d'un planning à l'avance

Mercredi 11 novembre : dépôt de gerbe à 11h+ apéritif

Traverse de Thémines : dossier pour le 15 novembre 2015

Demande de déclaration préalable de M. CREMOUX au Bout du Lieu : liaison grange et maison d'habitation.

Vendredi 06 novembre à <del>17h</del>-10h30 (horaire modifié le lundi 02 novembre). Passage pour les élections régionales des candidats PS

Noël : dimanche 13 décembre Liste des enfants de 0 à 12 ans

Séance levée à vingt-trois heures

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2015, A 20H30

Tous les membres présents à partir de 21h.

- Compte rendu du 29 octobre 2015 approuvé.
- Délibération : chemin desservant la maison de M. et Mme BRUNET Jean Marc au Cossoul

Vu que la commune est l'acheteur, il n'est pas nécessaire de réaliser une enquête publique. Les conseillers acceptent à l'unanimité de prendre en charge les frais pour régulariser la situation pour un montant d'environ 550 € (exclusivement des taxes).

- Délibération Grand Figeac : transfert de nouvelles compétences

# Analyse des compétences :

- développement économique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- politique du logement social d'intérêt communautaire,
- collecte et traitement des déchets des ménages,
- développement et aménagement sportif de l'espace communautaire,
- création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

Travaux prévus sur la commune en 2016 : chemin du Port et du Mas de La Font

# Compétences supplémentaires :

- enfance et jeunesse,
- politique et action culturelles,
- politique sociale et de santé,
- environnement, transport,
- incendie et secours

Compte rendu de la réunion du SMIRTOM du 09 décembre par M. SERRES : problème de collecte, le taux de refus est passé de 17 % en 2014 à 25 % en 2015.

Solutions pour améliorer cette problématique : réorganiser les tournées, contrôler le personnel..... les membres ont donné leur accord pour une restructuration de la collecte.

Le conseil se prononce favorablement à la majorité concernant les modifications statutaires proposées dans le projet de statuts du Grand Figeac: Contre 1 ; pour : 10

- Délibération : concours du receveur municipal-Attribution d'indemnité

Comme chaque année, il convient de verser une indemnité au trésorier de Lacapelle Marival pour l'indemnité de conseil et confection des documents budgétaires, montant 296 € net.

Le fait de verser une indemnité au trésorier dérange certains conseillers mais cette pratique est appliquée depuis 1982 et s'opposer serait compliqué.

Abstention: 1; pour: 9; contre: 1

# - Epiphanie:

Dimanche 10 janvier : Prévoir galettes et couronnes, cidres, clémentines, chocolat (Gwénaëlle)

Salle des fêtes : demander à M. DELMAS le cout pour un réducteur de son.

Rajouter sur la convention : caution de nettoyage : 50€

# Questions diverses

Devant la gêne occasionnée par la présence de nombreux pigeons, il convient de prendre un arrêté ordonnant des opérations de destruction de pigeons en prenant soin de ne pas tuer les pigeons dans le centre bourg. M. BIENAYME doit voir le président de l'association de chasse pour convenir ensemble de la meilleure façon de procéder et définir une période.

Point sur le PLU: une réunion de travail a eu lieu en matinée pour repérer les maisons principales, secondaires, les logements vacants et certaines granges pouvant être transformées en maison d'habitation. Une réunion de présentation du diagnostic est prévue le vendredi 8 janvier à 9h15en présence des PPA (Personnes Publiques Associées) Le comité de pilotage du PLU propose au bureau d'étude HD deux dates pour une autre réunion de travail : le 29 janvier ou le 05 février.

Projet pour réduire la vitesse autour de la halle, présentation de deux aménagements lors de la réunion du vendredi 11 décembre avec Mme PANCOU et M. LIBOUROUX :

- -1-Aménagement d'un plateau traversant pour une estimation de 23 000€ TTC
- -2- Aménagement de deux passages trapézoïdaux pour une estimation de 29 000 € TTC A ces travaux, il faut rajouter un relevé topo pour environ 1 000 €.

Après discussion et vote - Pour : 6 ; contre : 1 ; abstention : 4 - le projet retenu est l'aménagement de deux passages trapézoïdaux.

Demander au SDAIL d'approfondir le projet pour ensuite demander une subvention au titre des amendes de police.

Pour informer les habitants, un plan du projet sera affiché au panneau d'affichage et sera inséré dans le journal communal.

Demander à la mairie de Le Bourg les résultats de l'analyse de vitesse réalisée récemment pour mesurer l'impact de leur plateau.

Le Maire propose d'aller voir la réalisation des plaques de rues chez la céramiste.

Suite à notre demande, le Grand Figeac propose un plan de présentation non plastifié A0 de nos nouvelles rues sur papier standard pour un montant de 100 €.

Le conseil souhaite voir directement avec une imprimerie avec une éventualité de mettre au dos le plan des chemins.

Restes dus des locataires : un rappel pour retard de paiement sera envoyé à deux d'entre eux.

### Urbanisme:

- Permis de construire : M. et Mme BRUNET Jean Marc, le Cossoul, réhabiliter une grange en habitation, partie de l'appentis démoli, construire un bâtiment de stockage agricole
- Certificat d'urbanisme d'information : M. BAGLEY, Lestrade

Maison vendue à M et Mme ESPINACO

- Déclaration Préalable : M. CUNAT Hubert, l'Incalmie, piscine
- Modification permis de construire en cours de validité : Mireille LAMOTHE et Didier VIATGE

Lettre de remerciement de M. CUNAT pour la pose de panneaux indicateurs Thémines-L'incalmie

M. TILLET, référant voirie au Grand Figeac, est venu sur place pour constater la nécessité de reprendre le mur soutenant la route du cimetière. Ces travaux seront réalisés par Le Grand Figeac.

Pour le mur de Belvert, M. TILLET considère que ce dernier n'est pas un élément de soutien de la route, pas de prise en charge par le Grand Figeac.

Le mur du chemin partant de la RD 40 vers le cimetière a été réalisé par l'entreprise ALIBERT David.

Une tuile a été remplacée sur le toit de l'église.

La visite du père Noël, la promenade en calèche et le gouter ont été très appréciés. Une quinzaine d'enfants étaient présents.

Association culture et patrimoine : concert à l'église le dimanche 20 décembre, crèches, messe de la nativité.

Mme JOUANY effectue 12h/trimestre pour le nettoyage du sol de la salle des fêtes. Le conseil souhaiterait augmenter les heures pour arroser les fleurs en été, nettoyer la cuisine après chaque location.... Cet avenant n'intéresse pas Mme JOUANY et présentera sa démission dès que la mairie aura trouvé une remplaçante.

La maison VAURS, attenante à celle de Mme DONADIEU est à vendre. La secrétaire se renseignera pour le prix d'achat.

SYDED: la commune n'est pas retenue pour « commune 100 % compostage »

SDIS, pour information, la contribution de la commune s'élève pour 2016 à 7 313.25 €. Cette somme sera payée par Le Grand Figeac.

La séance est levée à 23h30

# Association Ségala-Limargue 2015 – 2016

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - crée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire dans les (ex)cantons de Lacapelle-Marival, Latronquière, Sousceyrac, et leurs environs.

# Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.
- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

<u>L'ASL regroupe deux centres sociaux</u>: espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres,...

Dans la seconde partie de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 Octobre 2015 à Lacapelle-Marival, un temps de réflexion et de débat a été proposé autour de la question "Développer l'attractivité du territoire : comment les centres sociaux peuvent-ils apporter leur contribution au renforcement de cette dynamique ?".

Intervention de Mathieu SECHAUD, chargé de mission du Collectif Ville Campagne et animateur d'opérations " territoires d'accueil".

Cette réflexion sera enrichie lors de prochains rendez-vous en vue de la construction progressive du nouveau projet social à partir de 2017.

# Voici en quelques lignes les principales actions et activités menées :

<u>Insertion socio-professionnelle</u>: Une animatrice en insertion accompagne des bénéficiaires du RSA dans une démarche de sensibilisation vers l'emploi (Remobilisation) et/ou de mise en situation professionnelle (stage P.I.L.O.T.E.).

Mise en place d'actions collectives.

Conventionnement Conseil Général 46.

Actions collectives de promotion de la santé globale : Sensibilisation hygiène buccodentaire, dépistage cancers, alimentation, hygiène de vie, bilan de santé CPAM, ... <u>Un espace de convivialité au féminin</u>: Autour de différentes thématiques et de supports variés, arts plastiques, créativité, multimédia, prévention santé, sorties à thèmes, ... pour un mieux-être et une meilleure insertion sociale - à Latronquière / Sousceyrac.

<u>Ateliers "Loisirs créatifs adultes"</u>: Patchwork, couture, broderie, activités diverses, convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux fait maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des expositions, des stages de formation de telle ou telle technique,... sont également organisées.

Sur le (ex)canton de Lacapelle-Marival, l'atelier fonctionne le mardi après-midi alternativement à Leyme, Sainte-Colombe, Issendolus, Thémines.

Sur les (ex)cantons de Latronquière et Sousceyrac, l'atelier fonctionne le jeudi après-midi alternativement à Latronquière, Gorses, Montet et Bouxal, Ladirat, Sabadel Latronquière, Bessonies, Sousceyrac et Lacam d'Ourcet.

<u>Soutien aux aidants familiaux / personnes âgées dépendantes :</u> Dans le cadre du collectif "aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : rencontres/débats thématiques, temps de convivialité, groupe de paroles avec un psychothérapeute, rencontres musicales, journée de répit, temps forts,...

<u>Lutte contre l'isolement de la personne âgée :</u> démarche collaborative d'intérêt général dans le cadre de la "Charte MSA de lutte contre l'isolement des personnes âgées", initiée par la MSA Midi-Pyrénées Nord, et dans la dynamique nationale de MONALISA MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés, pour laquelle le département du Lot fait partie des départements témoins.

L'ASL est adhérente à l'association Monalisa.

<u>Petite enfance</u>: Développement en partenariat avec les collectivités locales et les habitants de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

<u>Micro crèche " les Petits Princes "</u> - Création en 2002 d'une halte-garderie, aujourd'hui micro-crèche, soutenue par la MSA et la CAF. Capacité d'accueil de 9 places, du lundi au vendredi de 8h15 à 18h15 à Latronquière. Installation dans de nouveaux locaux en 2014.

Structure d'accueil de tout-petits "les Premiers Pas en Ségala" - Ouverte depuis février 2006, à Labathude, elle a une capacité d'accueil de 18 places — accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Ouverture en 2010 du RAM "Les Petites Mains", relais assistantes maternelles /parents / enfants, sur le (ex) canton de Lacapelle-Marival. Accueil, animations, permanences les mardis et jeudis. Itinérance sur inscriptions à Leyme, Issendolus, ...

<u>Point d'accueil périscolaire de Leyme</u>: Fonctionne durant l'année scolaire, matin et soir, avant et après le temps de l'école.

<u>Des activités éducatives et de loisirs</u> sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants des (ex)cantons de Latronquière, Sousceyrac et Lacapelle-Marival : animations à thèmes, sorties à la journée, mini-camps, stages, éco-citoyenneté,

. . .

Accueil de loisirs à Leyme.

Accueil de loisirs à Sousceyrac.

Transport possible en minibus 9 places.

Au départ de Latronquière (accueil matin/soir à la salle des fêtes) pour Sousceyrac. Au départ de Lacapelle-Marival (accueil matin/soir à la maison des services) pour Leyme. Possibilité de paiement aides CAF, bons MSA, chèques ANCV, Aide CE, Tarifs dégressifs fratries.

<u>Mission ados</u>: Montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents, animations autour de l'adobus "espace/camion" itinérant permettant des rendez-vous jeunes dans les différentes communes du territoire.

**Réforme des rythmes scolaires :** Dès 2014 / 2015, l'Association Ségala-Limargue a été sollicitée par des collectivités pour coordonner l'élaboration du PEDT (Projet Educatif De Territoire) et la gestion administrative des ateliers TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ; pour animer certains de ces ateliers, pour développer des synergies et des mutualisations (remplacements, formations, fonds pédagogiques communs, ...).

<u>Accompagnement à la scolarité pour les collégiens</u>: Ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, ateliers culture, expression, multimédia / numérique, créativité, groupes d'échanges,...).

<u>Vacances en famille – familles en vacances :</u> Des collaborations avec la CAF 46 (Caisse d'Allocations Familiales du Lot) permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances.

Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

<u>Parentalité</u>: Mise à disposition auprès de structures, de fonds documentaires regroupant diverses thématiques (petite enfance, adolescence, éducation, familles, scolarité, handicap, prévention,...).

Mise en place de ciné-débats, soirées jeux, rencontres thématiques.

<u>Cultures du cœur</u>: "L'égal accès à tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la Citoyenneté". L'ASL est un relais local de cultures du cœur; permet, sous conditions, un accès gratuit à certains spectacles ou activités de loisirs.

<u>Initiatives intergénérationnelles</u>: à partir de supports variés.

<u>Partageons nos talents, nos expériences, nos passions :</u> Créer des temps de convivialité, échanger des savoirs, des pratiques, des expériences !

Les thèmes sont définis en fonction de propositions faites par les habitants du territoire. Ces temps de rencontres s'organisent sur le principe de la réciprocité et de la gratuité.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors: Par un éducateur sportif BPJEPS - à Sainte-Colombe, Latronquière, Gorses et dans le cadre des associations de gymnastique volontaire d'Issendolus / Thémines, de Lacapelle-Marival, de Leyme, de Prendeignes et l'amicale des aînés de Sousceyrac

<u>"Ensemble, associations nous"</u>: Promotion et renforcement du tissu associatif local : aide individualisée aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques ; mise à jour / mise en ligne du répertoire des associations ; mise à disposition de fonds

documentaires "associations" dans des bibliothèques ; mise à disposition de minibus 9 places pour les associations,...

Ecole de musique du Ségala-Limargue : Plusieurs lieux d'enseignement sur les 3 (ex) cantons.

Eveil musical, solfège, accordéon, basse, batterie, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, ateliers jazz et musiques actuelles, etc.

Nouveautés : violon traditionnel, chant, atelier musique assistée par ordinateur (MAO), chorale enfants / adolescents / adultes, chorale gospel.

<u>Cyber-TIC pour Tous</u>: Initiation à l'utilisation de l'informatique, d'Internet, des outils multimédias, de tablettes numériques,...

Relais de Services Publics (RSP), guichet d'accueil polyvalent : accueil, aide, orientation, documentation en consultation libre pour effectuer vos recherches administratives.

Cyberbase implantée dans les locaux du Pôle Multiculturel Communautaire à Leyme – Activités itinérantes.

Siège administratif : rue principale – 46 120 LEYME / Tel : 05.65.38.98.17 / Fax : 05.65.38.99.94 Mail : <u>association.segala.limargue@wanadoo.fr</u> / Site Internet : www.association-segala-limargue.fr

#### **LEYME, 46 120**

Accueil individuel, au pôle multiculturel communautaire

Tél: 05.65.38.98.17 - Fax: 05.65.38.99.94

ALSH - Tél: 05.65.38.85.86

CYBER TIC pour TOUS - Tél: 05.65.10.07.80

#### **LACAPELLE-MARIVAL, 46 120**

Accueil individuel, Maison des services – rue Fricou - Tél / Fax : 05.65.11.07.98

L'Oustal des familles, Maison des services

Ecole de musique, Maison des services

RAM Parents Enfants "les Petites Mains", Maison des services – Tél: 06.30.30.30.80

Rendez-vous itinérants Adobus

#### LABATHUDE, 46 120

Structure Multi-Accueil "Les 1<sup>er</sup> Pas en Ségala", La Remise Tél / Fax : 05.65.11.65.43

### **LATRONQUIERE, 46 210**

Accueil individuel, Maison Communautaire – Tél / Fax : 05.65.40.32.29 Micro-Crèche "Les Petits Princes" – rue Montanié - Tél : 05.65.11.03.68 Ecole de musique - Le bourg Rendez-vous itinérants Adobus

#### **SOUSCEYRAC, 46 190**

Ateliers multimédia, Bibliothèque ALSH, le bourg Ecole de musique, le bourg Rendez-vous itinérants Adobus





#### Bilan de l'activité 2015

Lot Aide à Domicile a fêté ses 5 ans le 1er novembre 2015. L'entreprise remercie toutes les personnes qui accordent leur confiance aux intervenant(e)s qui parcourent quotidiennement les routes du Lot pour assurer un accompagnement au maintien à domicile, des services ménagers, le portage de repas ou encore la garde d'enfants de plus de 3 ans.

L'entreprise réalise près de 750 000 heures par an auprès de plus de 4 600 personnes à domicile, dont plus de la moitié dans le cadre de l'APA. Présents sur l'ensemble du Département, 64 % des interventions ont été réalisées en zone rurale et 36 % en zone urbaine. L'entreprise compte près de 800 professionnels qualifiés dont 720 intervenants de terrain et poursuit un travail de formation et de professionnalisation pour assurer le niveau de qualification sur l'ensemble des pôles du département.

Depuis le 30 juin dernier, tous les pôles de l'entreprise utilisent la télégestion pour l'enregistrement et le traitement des interventions. Le bilan s'avère très positif : 765 salariés équipés, 572 heures de formation, 210 heures d'appui aux équipes, 3 000 badges installés, 82 % de rapprochements automatiques, pas de réclamation client liée à la télégestion et la satisfaction des salariés.

Engagée dans sa démarche qualité, contrôlée lors d'un audit externe réalisé en début d'année, LAD devrait communiquer en 2016 de nouveaux supports d'information, en harmonie avec les valeurs qui fédèrent ses salariés : proximité, dimension humaine, qualité de service et professionnalisme.

Sur les pôles et dans nos permanences, les responsables de secteur sont à votre écoute pour vous conseiller sur les différentes prises en charge et personnaliser votre accompagnement. Appel gratuit au 0 805 69 69 46.

### L'association : « Le Chat Pito »

L'association « Le Chat Pito » a été créée le 15 janvier 2013. Elle rassemble tous les partenaires volontaires (personnels, résidents, familles, bénévoles, acteurs locaux...) dans le but de développer l'animation, d'améliorer encore le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées dépendantes hébergées à l'EHPAD Le Moutier Notre-Dame de Lacapelle-Marival.

L'association se donne pour objectif d'organiser des manifestations dont les bénéfices permettent de financer d'autres animations au profit des résidents de l'EHPAD.

Le 4 octobre 2015, un Thé dansant a été organisé à Labathude. 17 résidents y ont participé ainsi que des personnels de la maison de retraite. L'association souhaite poursuivre dans cette voie, mobiliser encore plus les familles et l'ensemble de la population. Elle consacrera les fonds récoltés à améliorer les moments récréatifs, d'échanges et de rencontres proposés aux résidents.

Le vendredi 11 décembre 2015 à 20h30 s'est tenue l'assemblée générale dans les locaux du Moutier. Le bureau se compose ainsi : Présidente : Annie Beauzée, Vice-présidente : Monique Montels, Trésoriers : Gérard Destruel et Françoise Lestrade, Secrétaires : Gilbert Destruel et Chantal Trezzy. La Directrice de l'EHPAD et plusieurs salariés sont membres de l'association ainsi qu'un représentant du Conseil d'Administration, quelques familles de résidents et un résident.

L'adhésion à cette association est ouverte à tous sur la base d'une cotisation annuelle de  $5 \in$ .

Vous pouvez prendre contact avec Annie Beauzée 05..65.40.81.30. ou avec Monique Montels 05.6510.86.61 pour tout complément d'information.

Le Chat Pito vous adresse ses amicales salutations et vous souhaite une heureuse année 2016.

#### Syndicat AEP de Thémines

Adduction Eau Potable et gestion Assainissement collectif

Mairie

46120 THEMINES

Tél: 05.65.40.96.89 - Fax: 05.65.11.24.76

siaepthemines@orange.fr

#### **TARIFS EAU 2016 HT (TVA 5.5 %)**

Abonnement principal annuel : 87.00 € HT Abonnement secondaire annuel : 60.00 € HT

Conso de 0 à 300 m3 : 1.35 €/ m3 HT Conso > 300 m3 : 0.85 €/ m3 HT Participation Syndicat Limargue : 30.00 € par an

Redevance Pollution : 0.315 € /m3HT

### TARIFS ASSAINISSEMENT 2016 HT (TVA 10 %)

Abonnement annuel : 96.00 € HT

Consommation : 1.25 €/ m3 HT

Redevance Collecte : 0.240 € /m3 HT

Service technique Eau Potable: 06.87.50.30.74

M. Couderc Gérard

M. Brunet Gilles

M. Chalier Frédéric

Service technique Assainissement: 06.32.41.39.47 Mr Chalier Frédéric

# Service Administratif ouvert au public aux heures d'ouverture de la mairie :

05.65.40.96.89

Mme Rougié Carine

Mme Raffy Stéphanie

# Permanences téléphoniques :

 Lundi: 8h30—16h00
 Jeudi: 8h30—16h00

 Mardi: 8h30—16h00
 Vendredi: 8h30—12h30

 Mercredi: fermeture
 Samedi: 9h00—12h00

# ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE THEMINES

Président : VIATGE Didier Trésorier : SALVAN Hervé

Piégeurs agrées : VIATGE Didier

Plan de chasse chevreuil : 18 colliers attribués

# **CLUB SPORT DETENTE**

Le jeudi 17 septembre 2015, 11 licenciés du club ont retrouvé les tapis de gym.

Les séances ont lieu tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 19h à 20h à la salle polyvalente de Thémines.

Les cours sont animés par Emmanuel (Manu) LADOUX animateur de l'Association Ségala Limargue : méthode pilates, séance cardio, relaxation....

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : 2 séances de découverte gratuites.

Pour plus de renseignements contactez BRUNET Françoise au 06.83.33.51.87 ou LUCHET Andrée au 06.70.96.66.18.

Le club vous présente leurs meilleurs vœux pour 2016

# LES AMIS DE L'OUYSSE

Le concours de pêche 2015, fût organisé le 12 juillet.

Après l'entretien des berges, 50 Kg de truites "arc en ciel", environ deux cents poissons, furent lâchés.

C'est sous une belle matinée, que 41 pêcheurs très motivés, prirent 163 salmonidés.

La remise des coupes s'est déroulée dans une bonne ambiance et tous les participants reçurent un lot avec des articles de pêche pour les plus jeunes.

Le seul bémol et nous le regrettons bien, vînt de l'AAPPMA de Lacapelle Marival. Non seulement elle avait oublié de nous commander les truites, mais avait aussi inscrit notre concours le 14 juillet, au calendrier de la fédération de pêche du lot.

Ce qui peut être, expliquerait une faible participation.

Un grand merci à tous les Amis de l'Ouysse, qui ont participé avec sympathie au bon déroulement de ce concours.

Un grand merci aussi à l'AAPPMA d'Assier, qui au dernier moment nous a trouvé des truites.

Comme en 2015, une ou deux journées de débroussaillement seront prévues avant le printemps.

Le concours 2016 sera le dimanche 10 juillet.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux.

Jacques BRUNET

# **COMITE DES FETES: LE RENOUVEAU THEMINOIS**

Le Renouveau Théminois souhaite une bonne année 2016 à tous les habitants de la commune et à ceux qui aiment revenir au pays pour les festivités.

En 2015, la prairie de Thémines a été un site idéal pour organiser un intervillage regroupant les jeunes d'Albiac, Issendolus, Anglars, Rueyres et Reihac.

Les jeux exécutés notamment le « ventre et glisse » ravirent tous les spectateurs.

Marché gourmand et vide grenier animèrent les 2 jours de festivités. Le bilan financier de la fête est équilibré.

# Et en 2016 quoi de neuf?

Aujourd'hui le comité des fêtes est multigénérationnel.

Faire la fête du village n'est pas qu'une histoire de 2 ou 3 jours.

C'est le travail d'une équipe tout au long de l'année.

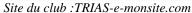
Le groupe actuel s'essouffle mais n'a pas complètement baissé les bras... jusqu'à quand ? On a besoin de <u>personnes motivées</u> pour étoffer l'équipe actuelle et permettre <u>le renouvellement des générations.</u>



# LES ACTIVITÉS DU CLUB DE SPÉLÉOLOGIE THÉMINOIS OU

# « MÉMOIRES D'UNE GOUTTTE D'EAU »

BILAN 2015





Tous les membres du TRIAS se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et agréable année 2016, afin que tout se passe pour le mieux ; avec beaucoup de joie et le moins de déconvenues possibles.

Cette année, je vais laisser la parole à ..... une goutte d'eau, puisque c'est grâce à elle que les grottes se forment et que les concrétions se créent.

### CHAPITRE I les spéléo du TRIAS à ma recherche : les désobstructions du TRIAS

Cet hiver, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses fois un groupe de spéléologues à Thémines, plus précisément au Mas du Causse chez Hervé Salvan. Cela faisait plusieurs dizaines d'années que personne n'était venu gratter dans cet endroit du causse. Les derniers devaient être Gaston et Hervé canet, c'est vous dire. Or cette année, je les ai entendus dire « Ça descend...y a du courant d'air....on reviendra la semaine prochaine avec les gars de Gourdon... Oh! Regardez les concrétions et les gours! C'est beau!»

Et puis, au bout de 20 sorties au bas mot en juillet dernier, les 6 ou 7 spéléos du TRIAS ont quitté cette grotte, apparemment déçus de ne voir où mes copines les gouttes d'eau partent vers l'inconnu. Cependant, ce groupe d'acharnés de la désobstruction, je les ai à nouveau rencontrés à Thémines. Près des clous de Teulous. Figurez-vous qu'ils ont ouvert une petite grotte! Mais très petite!

Actuellement, l'Alzou me tient informée qu'ils creusent une perte en amont du Moulin du Saut. Une dizaine de spéléos s'y retrouvent régulièrement avec leurs amis de Gourdon. L'Alzou m'a dit qu'ils avaient parcouru une centaine de mètres et descendus 30 mètres dans ce qui étaient alors le domaine unique de l'eau (de moi quoi !). Vous avez ci-dessous deux images de cette perte de Baillot, dans l'Alzou :





Enfin, l'eau paisible des galeries fossiles de la grotte Elise (Gramat) a été troublée – amicalement - par le TRIAS qui voulait trouver un passage au sec vers l'aval de la rivière. Et bien, ils l'ont trouvé ce passage ! Bilan : on les mouillera moins quand ils voudront visiter la suite de la rivière.

Mais si vous croyez que ce fut là les seules rencontres entre l'eau souterraine et les théminois, vous vous trompez. Plus de 100 sorties sous terre, forcément, on s'en souvient au sein de la communauté H2O !!!

# CHAPITRE II : Des rencontres magiques entre eau souterraine et spéléos du TRIAS : les découvertes

En 2015, plus d' 1 km de galeries vierges ont vu pour la première fois la lumière d'humains spéléos du TRIAS. J'ai ainsi dû supporter les récits de surprise de mes congénères à GRAMAT, dans la grotte Elise. Elles me racontent avoir croisé trois spéléos plongeurs courageux qui ont mis à jour une nouvelle galerie filant vers le nord de la ville !!! 450 m après, elle repart vers le sud ! Gageons qu'on y reverra bientôt les spéléos du TRIAS. J'ai moi aussi rencontré ces théminois pour la première fois, dans une galerie des pertes de Thémines : moi qui croyait être la seule à connaître cette galerie active dans la zone de l'AGA !!!

Mes copines périgourdines m'ont appris qu'un certain Didier, son fils et un dénommé Yves ont découvert 100 m de galeries près du Bugue.



C'est dans cette partie de la galerie de l'AGA (pertes de Thémines) que 4 membres du TRIAS ont découvert cette année un petit affluent insoupçonné.

Enfin, on m'a parlé de découvertes théminoises ailleurs en France, mais c'est trop éloigné pour une simple goutte d'eau comme moi.

### Chapitre III : l'eau souterraine théminoise et le TRIAS : 30 ans de mariage !

Le temps passe vite! Déjà 30 ans de coexistence entre le club de spéléo, le village et ses grottes. Cette année nos spéléos ont permis à plus de 70 personnes de Thémines ou d'ailleurs de découvrir mon œuvre sous le village, dans les pertes - et je les en remercie!! Le TRIAS, cette bande d'éternels enfants, a aussi remis la tyrolienne dans les gouffres en Juillet. Enfin, et pour le coup ils m'ont fait très plaisir, il ont organisé avec vous, les théminois et le comité départemental de spéléo du Lot un week-end de dépollution des pertes. Ce grand nettoyage a mobilisé plus de 60 personnes et a rendu la zone des gouffres MAGNIFIQUE et PROPRE. Les pertes les plus secrètes (celles du moulin) ont été rendues aux théminois. Et je n'ai plus à circuler sur de la ferraille et du plastique pour aller traverser le causse.

dépollution

La perte de la Mouline nettoyée





tvrolienne

Et voici quelques images des journées nationales de la spéléologie 2015 associées aux 30 ans du TRIAS :







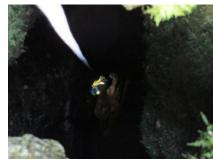


#### CHAPITRE 4 : Le TRIAS et ses autres activités : tout un programme !

L'eau est partout sous terre, je le sais bien ; et les spéléos du TRIAS...aussi. Non seulement ils n'arrêtent pas d'explorer des galeries connues que de moi-même, mais je les vois aussi avec les autres spéléos du Lot ou bien en train d'emmener des novices du village dans MES galeries. Mais comme ils sont sympathiques, précautionneux avec mes œuvres... et me permettent de goûter discrètement à quelques miettes de leurs agapes, je les accueille toujours avec plaisir. Je les ai vus enseigner les techniques de la spéléo à de nouveaux adhérents – théminois pour la plupart - partout dans le Lot. Les quelques clichés vous en donneront un rapide aperçu.

Sortie « prospection » dans la Braunhie en janvier







1 : on repère un trou

2 : on l'équipe

3: on va tous au fond

Sortie « initiation à la plongée » en juillet, à Cénevières : Christian, Marc, Emilie découvrent !



Sortie « portage et plongée à – 110 m » à l'igue de Planagrèze (Braunhie)







Sortie « initiation et bivouac » à St SOL en décembre : Miriam et Gilles découvrent !



Cette année, j'ai aussi croisé le TRIAS à trois exercices du Spéléo-Secours, à une sortie initiation à Cougnaguet, et même à une conférence gramatoise concernant la pollution dont je fais l'objet dans le fond de la grotte Elise. Bref .... ils sont partout et c'est très bien pour nous autres, eaux souterraines souvent négligées.

Participation à une journée d'apprentissage des techniques sur corde organisée par l'Ecole Départementale de Spéléo en novembre dernier.



Tatam, Dominique et Marc expliquent plan)...digère.



Enora attend son tour



Le TRIAS (au premier

#### **EPILOGUE**

2015 fut donc une année intense en découvertes, travaux et explorations. L'arrivée d'une dizaine de « nouveaux », dont beaucoup de Thémines, a dynamisé le club. Enfin, si tout cela est possible c'est aussi grâce à votre complicité, et nous vous en remercions. Le TRIAS sera heureux de vous amener sous terre en 2016!

#### **BONNE ANNEE À TOUS!**

### ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

Depuis le début de l'année 2015, l'association ne chôme pas. Le 21 Février nous avons participé à la journée citoyenne du nettoyage des berges de l'Ouysse. Au mois de Mars, nous avons, avec les spéléologues, dépollué les pertes et nettoyé les moulins. Un concert le 7 juin. Pour les journées du patrimoine et des moulins du 20 juin, nous avons organisé un repas médiéval avec une exposition de peintures et de témoignages du passé médiéval de notre village. Ce fut un succès. Valery Orlov est venu chanter le 17 août. Le 9 octobre nous avons consolidé des murs des moulins de Bayle et nettoyé le faîtage de deux murs et posé des bandes de plastique pour les protéger de la pluie. Nous sommes allés le 18 octobre au Coux en Dordogne visiter un gouffre et des curiosités locales. Téléthon a été l'occasion de se réunir dans la convivialité d'un repas avec pour thème : la tête de veau ravigote. Nous avons réuni et versé à cet organisme 690,69 € (bénéfice produit par le repas). Nous remercions les cuisinières qui nous régalent chaque année à cette occasion. L'association participe au concert de fin d'année qui a eu lieu le 20 décembre ainsi qu'à l'exposition des crèches à l'église pour Noël. Quelques adhérents sont chargés de relever la description et la topographie des patrimoines bâtis ou naturels du village (gariottes, dolmens passages traditionnels avec clèdes, sources, lavoirs, lavognes, croix etc.) pour les archiver et mettre le résultat à la disposition de l'étude du passage de la commune du POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il s'avère que ce travail est très important et demande beaucoup de temps. Parmi les projets figure toujours l'animation du village (concerts et fête du patrimoine), l'entretien du parcours des « clés de Thémines », l'entretien des moulins, la remise en état du lac du Bout du lieu, la mise à jour du site. A ce sujet, monsieur Marchand, nouveau propriétaire de la maison Belot a bien voulu prendre la responsabilité de son édition. Son expérience en la matière étant sa spécialité. Nous remercions toutes les personnes qui participent et la municipalité pour la subvention qu'elle nous verse chaque année. Bonne année à tous.



Journée du patrimoine et des moulins

#### Téléthon du 5 Décembre 2015

L'association Culture et Patrimoine organise chaque année depuis trois ans, un repas dont les bénéfices sont reversés à l'antenne de Figeac. Ce repas doit être chaque fois différent et proche de ce qui était très apprécié autrefois. Après l'alicuit, la poule à la soupe, la tête de veau a été choisie pour cette année. Malgré les façons différentes de la cuire, nos « petites mains » se sont mises d'accord et ont organisé une cuisine pour Pantagruel. Les marmites se sont mises à émettre des fumets délicats annonciateurs d'un bon repas. Cinquante-trois convives, après une bonne soupe de navets, se régalèrent avec les têtes de veaux et leurs petits légumes. Les convives avaient amené avec leur couvert de magnifiques gâteaux de toutes sortes. Ce fut une bonne action menée dans la convivialité. La somme de 690€69 a été versée à Téléthon. Merci pour votre générosité et pour votre dévouement.





## Les crèches de Noël

Pour fêter Noël suivant la tradition, des membres de l'association culture et patrimoine ont renouvelé l'exposition d'une vingtaine de crèches. Cette année, une scène de la nativité grandeur nature avec un décor médiéval fut créée dans la chapelle de la vierge. Nos adhérents mirent tous leurs talents pour habiller une multitude de personnages représentant la Sainte Famille, les rois mages, les bergers et le seigneur de Thémines accompagné de sa cour dont le château se profile en arrière-plan. La légende pourrait se traduire ainsi : « Une pauvre famille de passage, Marie et Joseph, demande l'hospitalité au seigneur du lieu qui la refuse. Marie accouche dans un abri de fortune. Les bergers pris de compassion viennent pour aider, louer cette naissance et diffuser la nouvelle. Les riches mages qui ont entendu le message apportent des présents tandis que le seigneur pris de remords propose sa protection. »

N'est-ce pas un conte de Noël qui colle avec l'actualité.





## L'UNION FOOT MARIVALOIS

Seize ans déjà que l'UFM (Union Foot Marivalois) existe, seize ans que sous cette dénomination se sont regroupés les clubs de Thémines, Issendolus, Bio, Rueyres, Lacapelle Marival et Anglars, seize ans d'expansion et de progression.

En ce début de saison 2015-2016, l'équipe fanion entame son onzième exercice consécutif en Promotion Ligue de la plus belle des manières puisqu'elle est actuellement 3ème. La réserve, qui vient d'accéder au plus haut niveau départemental, pointe elle à la huitième place. Autant de bons résultats qui viennent récompenser tout le travail mené ces dernières saisons par Vincent Genries (coach l'an passé), Jimmy Boyer et Bernard Hug (anciens co-présidents) ainsi que par les deux nouveaux hommes forts du club que sont Sébastien Pleimpont (entraineur) et Serge Cadiergues (président).

Mais l'UFM, c'est aussi deux autres équipes séniors, une équipe féminine et une équipe de vétérans, soit plus de 130 licenciés en comptant les nombreux dirigeants. C'est assez rare pour être souligné et nous sommes d'ailleurs le seul club du Lot à présenter depuis plusieurs années quatre équipes séniors et une équipe féminine dans autant de championnats différents.

Souhaitons alors à notre club de l'UFM de réaliser une belle saison, de continuer de grandir tranquillement et, pourquoi pas, de franchir bientôt un nouveau cap.

Nous tenons aussi à remercier les municipalités pour leur soutien sans faille depuis plusieurs années. Nous savons l'investissement important que cela demande, mais cela permet à nos jeunes de pratiquer un sport dans de bonnes conditions. Le sport étant un vecteur social très important, nous continuerons donc de vous solliciter, en espérant trouver un accueil favorable à nos besoins

**BONNE ANNEE A TOUS** 



## **Anecdote**

#### Par Paul BRUNET

#### **LOUIS PRIS A SON PROPRE PIEGE**

Autrefois, le chasseur, avait un fusil à un coup qu'il chargeait de poudre noire, de papier, de grenaille de plombs .Tout cela était soigneusement tassé avec une baguette au fond du canon. Une amorce était délicatement posée dans son logement, afin que le « chien » précédemment armé vienne la percuter mettant ainsi le feu aux poudres .Autant dire qu'il fallait préparer son coup au cas ou le gibier serait pour une fois à bonne portée et surtout ne pas le louper .Aussi fallait-il ruser pour être dans les conditions optimales au moment du tir.

Louis du hameau de Pontié avait la réputation d'être un fin chasseur. Il pratiquait cet art depuis longtemps et avait une grande connaissance de la faune sauvage du pays. En plus il imitait à la perfection tous les chants d'oiseaux .On disait qu'il était capable de faire la cour à une merlette.

Ors ce samedi- matin, Louis décide d'améliorer le repas de Dimanche avec un perdreau rôti De nos jours ce magnifique oiseau à pratiquement disparu. Fini les départs bruyants d'une compagnie surprise par votre passage, fini les vols coulés entre les genévriers, les petites boules de plumes qui « piètent » dans les hautes herbes avant de disparaître, les rappels de loin en loin lorsque la compagnie se reforme .Louis va donc utiliser tout son art pour s'approcher au maximum de la compagnie. Il l'a repérée au fond de la combe depuis les moissons. Après une progression aussi silencieuse que prudente le voici au pied d'un gros genévrier qui lui sert de cache. Il pose son fusil à portée de main et se met à « chanter ». Il fait claquer sa langue contre le palais tout en tenant ses mains en forme de cavité devant sa bouche pour donner un effet d'écho. Les oiseaux trompés par tant de perfection commencent à s'approcher. Louis en voit passer un derrière un églantier puis deux autres qui semblent se poursuivre entre des petits rochers gris, d'autres arrivent, la tête dressée, cherchant leurs congénères. Qu'ils sont beaux! Le spectacle lui fait oublier d'utiliser son arme. Pan! Une détonation déchire l'air dans son dos : des plumes volent, des bolides passent au ras des arbustes à grand renfort de claquements d'ailes et finissent leur course en vol plané vers des couverts. Louis, surpris, se tait, tandis qu'une petite goutte de sang roule sur sa joue. Inquiet, il se tâte le cuir chevelu sous la casquette et sent au sommet du crâne une petite boule dure qui provoque déjà une brûlure.

\_ « Macarel qui est ce fada qui failli me tuer ? », s'écrie-il rouge de colère. Une petite brise lui apporte l'odeur âcre de la poudre brûlée et le bruit de pas qui s'éloignent précipitamment. « Certainement un mauvais chasseur, il fuit pour garder l'anonymat » pense Louis.

Rentré chez lui, il raconte sa mésaventure à sa femme.

- \_ « Ca devait arriver un jour, à force de faire le malin à imiter les oiseaux des chasseurs ont fini par te tirer dessus. C'est malheureux à ton âge de ne pas avoir plus de plomb dans la cervelle ! » Rouspète-t-elle.
- \_ « Tiens comment ça, j'ai pas de plomb dans la cervelle ! Tâtes là, et tu verras si j'en ai pas ! » Répond Louis en enlevant sa casquette.

Dimanche, le menu est chamboulé, un modeste poulet avec les talents culinaires de madame a la prétention d'imiter le perdreau. Cela prouve une fois encore que c'est un exercice dangereux : le poulet a fini à la cocotte.

## Un peu d'histoire locale

#### QUAND IL Y AVAIT DES SORCIERES A THEMINES • • •

Au printemps 1661, alors que Louis XIV avait 22 ans, le Présidial de Cahors instruisait le procès de Jean Lacan de Théminettes et de Jeanne Pégourié de Thémines, accusés de « sortilèges » et autres « maléfices ».

Au cours de son interrogatoire, Lacan reconnut « avoir donné à la demoiselle Darcimoles, fille du juge au marquisat de Thémines, une pomme préparée par Jeanne Pégourier », « être allé au Sabbat » où l'aurait amené un maçon de Lacapelle-Marival et où « le démon lui aurait donné quelque chose pour le faire aller aussi vite qu'il voudrait, au moyen de quoi il aurait visité Madrid et Tolède ».

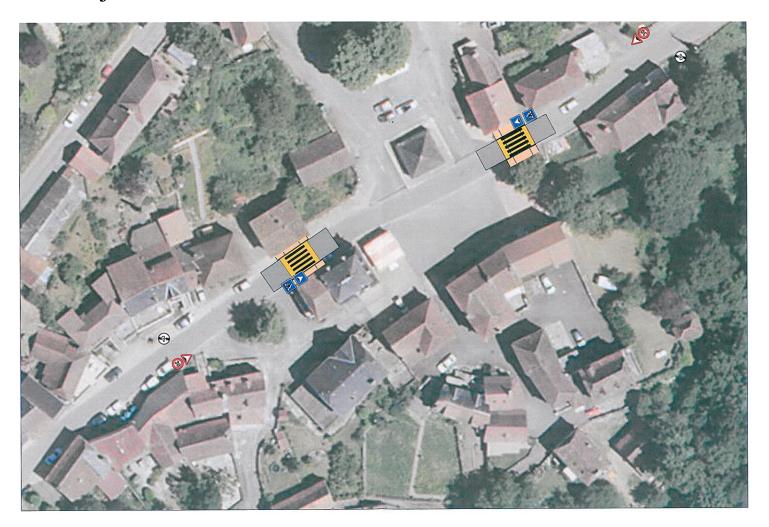
De son côté, Jeanne Pégourié avoua « être allée au Sabbat », « avoir reçu une pomme du démon, lequel aurait mis quelque chose dedans ». Elle déclara encore « avoir fait mourir quatre petits enfants avec une certaine poudre que le démon lui avait baillée », « avoir demandé de l'argent au démon, lequel lui bailla vingt livres », mais, étant de retour à sa maison, « elle ne trouva rien ».

On le voit, les sorciers étaient de vrais criminels... Le Présidial en jugea ainsi, et par sentence du 14 mai, Jean Lacan et Jeanne Pégourié furent condamnés à être « pendus et étranglés », leur corps devant « être brûlés et les cendres jetées au vent ».

A cette époque la famille d'ARCIMOLES était propriétaires de la maison de maître située entre Théminettes et la route de Figeac aujourd'hui propriété de Cayre . C'est dans sa cour que le bucher fut allumé et la sentence exécutée.

## **Informations mairie**

# Projet afin de réduire la vitesse autour de la halle



## Recensement effectué en début d'année 2015 :

Résidences principales : 96 ; résidences secondaires et logements vacants : 83

Nombre d'habitants : 207

Restos du cœur: Les personnes susceptibles de bénéficier des restos du cœur peuvent s'inscrire tout au long de la saison tous les jeudis matins à Lacapelle Marival, ZA Despeyroux, en face de l'ancienne DDE.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la secrétaire de mairie.

#### **NOEL**

Comme l'an dernier, la municipalité a souhaité réunir les petits Théminois âgés de 0 à 12 ans.

22 enfants étaient invités et 15 ont fait le déplacement accompagnés de leurs jeux préférés. Cette année encore, le Père Noël était là. Avec cheval et calèche présents pour l'occasion les Théminois ont fait un petit tour dans le bourg du village.

Des livres et des places de cinéma ont été distribués.

L'après-midi s'est clôturée autour d'un goûter confectionné par les parents.

Merci à tous pour votre implication et vos pâtisseries.

Merci également au Père Noël d'avoir été là et à l'année prochaine.

## Calendrier des manifestations 2016

2 et 3 juillet 10 juillet 1er week end d'octobre Autour du 11 novembre Fête votive, marché gourmand, vide grenier....

Concours de pêche

Journées Nationales de la Spéléologie

Cérémonie religieuse suivie d'un apéritif offert

par la commune

#### **Bloc-notes**

Horaires d'ouverture de la Mairie, de la poste et du syndicat AEP

Tél: 05 65 40 85 00

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30 Samedi de 9 h à 12 h

Utile

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi et samedi de 9 h à 12 h Mercredi jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Ce journal est communal, aussi tout le monde peut y participer par l'intermédiaire d'article, d'information et/ou en participant à la commission animation communication.